

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN RI-RTF

Nom de l'établissement : Centre intégré de santé et de services sociaux Sud de Lanaudière

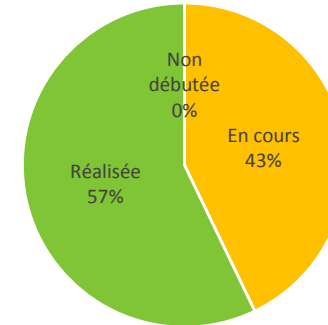
Nom de l'installation visitée : Programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées

Région : Lanaudière

Date de la visite : 3 février 2015

Suivi des recommandations au : 3 février 2017

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	3	3	6
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	0	1	1
Total	0	3	4	7

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

	Recommandations	Échéancier	Reddition de compte au			Reddition de compte au			Reddition de compte au		
			2 novembre 2015			3 février 2016			3 février 2017		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
1	Le MSSS recommande que l'établissement prenne davantage de moyens pour assurer la qualité des services rendus aux usagés confiés à une ressource.	2016-01-31	X				X				X
2	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer la promotion des droits des usagers.	2016-11-30	X			X					X
3	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour réaliser, en partenariat avec le comité des usagers, une démarche structurée d'évaluation de la satisfaction des usagers et de leurs proches, distincte de celle réalisée dans le cadre de l'agrément.	2017-03-31	X				X				X
4	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires afin de mettre en place un processus d'élaboration et de suivi des plans d'intervention des usagers confiés à une ressource.	2016-03-31		X			X			X	
5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de diffuser un protocole d'application des mesures de contrôle portant sur l'isolement et la contention.	2016-03-31	X				X			X	
6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer davantage son partenariat avec la ressource et en assurer le maintien.	2016-11-30		X			X			X	
7	Le MSSS recommande que l'établissement élabore les procédures nécessaires au suivi professionnel des usagers au regard de toutes les étapes d'un placement dans une ressource.	2016-11-30		X			X				X